La ville de Mons procède à la constitution d'une réserve de recrutement à titre contractuel aux grades d'Animateurs et d'Educateurs et d'Assistants sociaux pour le Plan de Cohésion Sociale

1. Raison d'être de l'emploi :

La Ville de Mons développe des Maisons de Quartier dans le cadre de son Plan de Cohésion sociale qui proposent des actions sociales et éducatives pour les publics rencontrés (enfants, jeunes, familles, adultes, personnes âgées). Les problématiques rencontrées sur le terrain sont variées, nécessitant tant une approche généraliste que spécialisée. L'équipe socio-éducative est souvent la première interlocutrice directe pour la population.

2. Missions :

- Elaborer et participer à la mise en œuvre de projets répondant aux problématiques du territoire en lien avec les objectifs définis dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS)
- Participer au développement d'actions de terrain et à la dynamique de « quartier » via les Maisons de Quartier
- Participer au développement de partenariats et synergies avec les associations et institutions locales, travail en réseau (Ex : Conseils Consultatifs, ..)
- Travailler en équipe

3. Positionnement de l'emploi :

- Sous l'autorité de la Cheffe de projet du PCS

4. Autonomie et responsabilité

- Autonome dans l'organisation de son travail
- Respecte les règlementations et législations en vigueur
- Respecte les règles de confidentialité et de déontologie

5. Activités :

- Aller à la rencontre du public par une présence effective dans les quartiers
- Assurer des permanences d'accueil et des animations auprès de différents publics
- Informer et accompagner le public de la Maison de Quartier en situation d'exclusion vers les structures d'aides existantes
- Participer activement aux réunions de service, d'équipe, …
- Concevoir, développer et mener à bien des projets conformément aux axes de travail du Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Mons
- Organiser et animer des réunions avec les citoyens, les partenaires, les services internes (ex : les réunions d'organisation des activités et évènements)
- Travailler en étroite collaboration avec son équipe pour garantir un service public de qualité
- Se positionner comme relais auprès de la hiérarchie
- Mobiliser les ressources locales pour la mise en œuvre de projets et d'animations
- Soutenir et accompagner la mobilisation citoyenne en synergie avec les associations autour de projets qui visent à améliorer la cohésion sociale
- Coordonner la présence des partenaires dans la Maison de quartier

- Inscrire les activités de la Maison de Quartier Maison au sein de la vie du quartier et du réseau local
- Assurer le suivi administratif de projets, rédiger des appels à projets, des rapports d'activités, des rapports internes, des pv de réunion,…
- …

6. Compétences requises pour l'entrée en fonction :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau secondaire supérieur (éducateur A2) ou niveau graduat/ baccalauréat A1 éducateur ou Assistant Social
- Connaître la législation sociale de base
- Avoir une bonne connaissance des structures d'aide existantes au niveau local
- Etre à l'écoute des besoins du public et faire preuve d'empathie
- Faire preuve de souplesse et de capacité d'adaptation
- Pouvoir gérer les conflits et établir une relation de confiance
- Faire preuve de créativité pour proposer des démarches adéquates
- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration
- Résistance au stress

7. Profil :

- Une expérience professionnelle en gestion de projets est un atout
- Une expérience en animation de groupe (plaines, mouvements de jeunesse, activités socioculturelles,…) est un atout.
- Etre détenteur du permis B.
- Faire preuve de bonnes capacités de synthèse rédactionnelle et orthographique et d'excellentes capacités de communication et d'écoute, adaptées à divers publics (citoyens, jeunes, ligne hiérarchique, ,…).
- Être organisé(e), pragmatique, avec un esprit d'initiative, orienté(e) vers la recherche de solutions, mais aussi enthousiaste et bienveillant.
- Faire preuve de capacité d'ouverture, de compréhension et d'adaptation dans un environnement mouvant et multiculturel.
- Horaire : Le travail en weekend n'est pas exclu.

8. Contrat :

- Plusieurs contrats de remplacement à pourvoir
- Temps plein (38 heures/semaine)
- Traitement de base, barème RGB D4 (CESS) 2245, 28€ B1 (graduat) : 2589, 76€
- brut (indexé, sans ancienneté), pécule et allocations règlementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années)
- Chèques repas : 5 euros/jour presté (retenue 1,25€)

9. Intéressé ?

Envoyer dossier de candidature en mentionnant impérativement la référence suivante dans la lettre de motivation: « recrut-2022-07 – réserve contractuel Animateur/éduc/as PCS » pour **le 06/03/2022** au plus tard.

Exclusivement via le lien suivant : https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/reserve-de-recrutement-a-titre-contractuel-aux-grades-danimateurs-et-deducateurs-et-dassistants-sociaux-pour-le-pcs/Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les documents suivants :

- CV + lettre de motivation
- Copie du diplôme requis – certificat d'enseignement secondaire supérieur (Educateur A2). Graduat Educateur ou Assistant social. Les diplômes étrangers doivent être accompagnés de l'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie/Bruxelles et obligatoire pour les employeurs du secteur public).
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (moins de 3 mois) devra être fourni à l'entrée en fonction.

Renseignements : Service GRH, avenue de la sapinette 5,
7000 MONS, tel : 065/405838.